

COMMUNE DE MORGES
PLAN PARTIEL D'AFFECTATION "EN BONJEAN"

Approuvé par la Municipalité de Morges, le **19 MARS 2009**
 La Syndiquée Le Secrétaire: *[Signature]*

Soumis à l'enquête publique du **21 MARS 2009** au **23 AVR. 2009**
 La Syndiquée Le Secrétaire: *[Signature]*

Adopté par le Conseil Communal de Morges, le **4 NOV. 2008**
 Le Président: *[Signature]* Le Secrétaire: *[Signature]*

Approuvé par le Département compétent le **11 JUIN 2010**
 Le Chef du Département: *[Signature]*

CERTIFIÉ CONFORME
 Service du développement territorial

Mis en vigueur, le **1^{er} JUIN 2010**

Coordonnées cartographiques moyenne : 527.000 / 150.800 16 janvier 2009

Parcelle N°	Propriétaires	Surface terrain m2	SPB m2
753	Nicole Baccouche	12585	8'820
3277	BCV	15000	10'500
754	Ginette Michaud	2592	1'820
1520	Commune de Morges	1'610	3'250
1521	Commune de Morges	1'610	
1522	Commune de Morges	1'411	1'411
Total		34818	24'390

Légende

Plan
 [Symbole] Périmètre PPA

Zones
 [Symbole] Zone de logement et d'activité non gênante
 [Symbole] Zone de logement et d'activité moyennement gênante

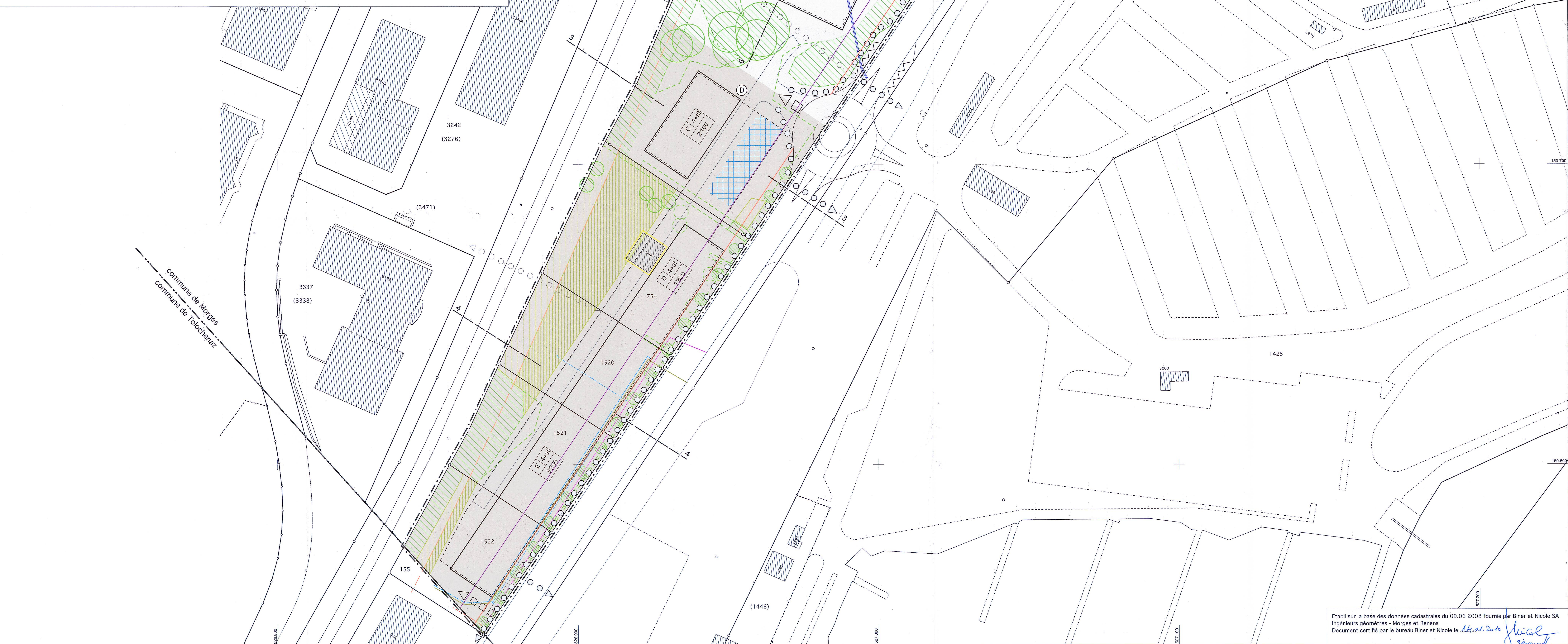
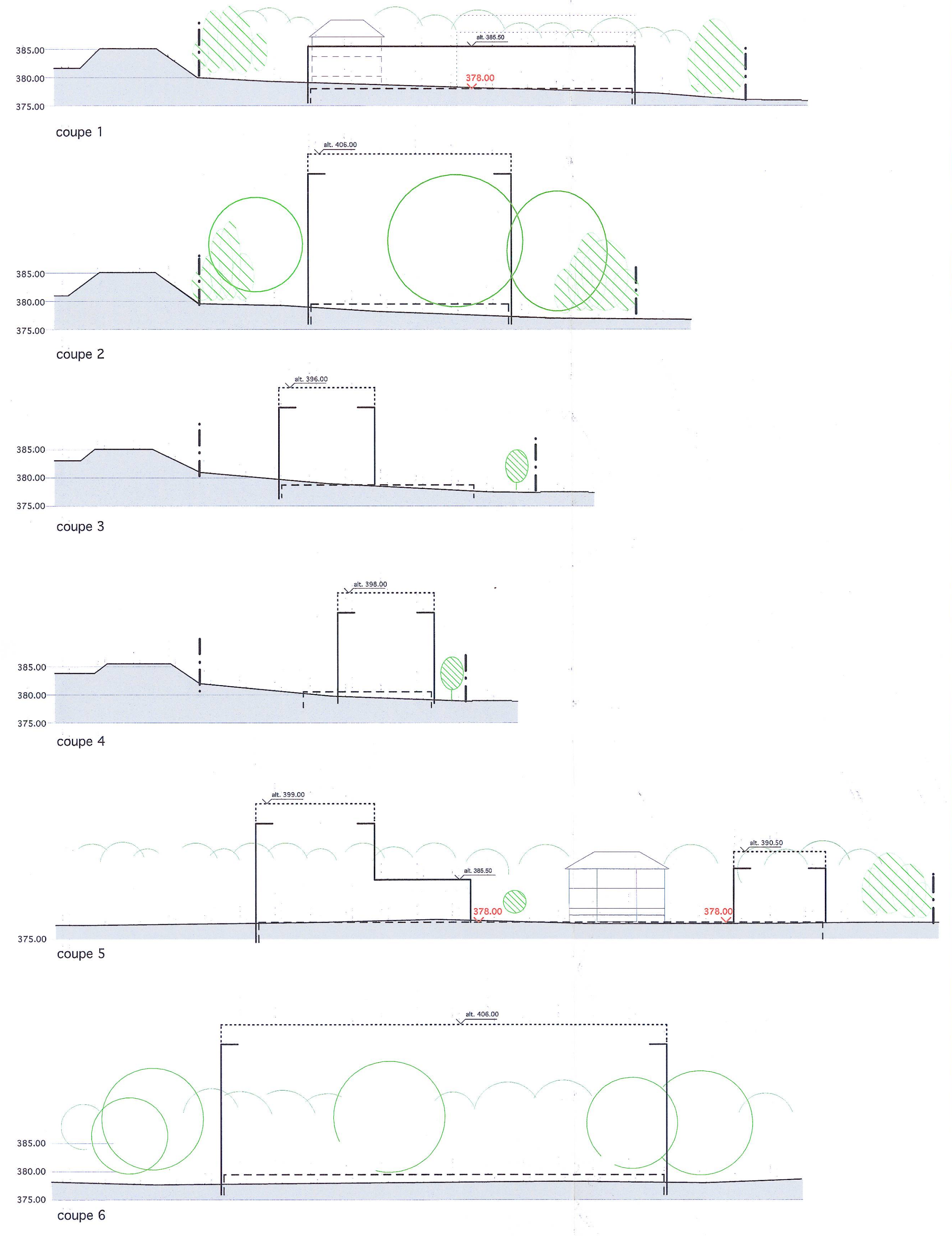
Secteur des constructions et des aménagements extérieurs
 [Symbole] Périmètre d'évolution des constructions
 [Symbole] Périmètre d'évolution des constructions semi-enterrées ou enterrées
 [Symbole] désignation périmètre nombre niveaux habitables
 [Symbole] surface plancher habitable brute
 [Symbole] Altitude de référence du rez-de-chaussée
 [Symbole] Bâtiment conservé / périmètre de protection
 [Symbole] Construction devant être démolie
 [Symbole] Espace public

Secteur des boisements et des milieux naturels
 [Symbole] Arbre maintenu
 [Symbole] Arbre nouveau
 [Symbole] Arbre supprimé
 [Symbole] Arborisation maintenue
 [Symbole] Arborisation supprimée
 [Symbole] Milieu naturel conservé
 [Symbole] Milieu naturel nouveau
 [Symbole] Milieu naturel provisoire (emprise 3e voie CFF)

Voies et équipements
 [Symbole] Limite des constructions nouvelle
 [Symbole] Limite des constructions du 29 décembre 1953 radicalement
 [Symbole] Limite future du domaine ferroviaire (3ème voie)
 [Symbole] Collecteur EC autoroute
 [Symbole] Collecteur EU
 [Symbole] Eau de boisson
 [Symbole] Gaz
 [Symbole] Électricité
 [Symbole] Accès principal
 [Symbole] Accès secondaire
 [Symbole] Liaison piétonne
 [Symbole] Voie de desserte

Coupes
 [Symbole] Gabarit et altitude maximale des constructions, yz étage en attique

Indicatif
 [Symbole] Route Cantonale
 [Symbole] Giratoire
 [Symbole] Arrêt de bus
 [Symbole] Liaison piétonne
 [Symbole] Emplacement de tri des déchets



Etabli sur la base des données cadastrales du 09.06 2008 fournie par Biner et Nicole SA Ingénieurs géomètres - Morges et Renens
 Document certifié par le bureau Biner et Nicole le **14.01.2010**

ESPLANADE AMENAGEMENT S.A.

Echelle 1 : 500

0 10 m 20 m 50 m